

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 34

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Soutien au fonctionnement des relais assistants maternels associatifs 1ere
répartition - Montant des subventions 2017

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1.30.85**

PRESENTATION

Les relais assistants maternels (RAM), sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Ils ont vocation :

- A renseigner les parents sur l'ensemble des modes d'accueil
- A apporter aux assistants maternels un soutien et un accompagnement
- A proposer des ateliers éducatifs.

Ce sont de véritables partenaires pour le service des modes d'accueil de la petite enfance du Département avec lequel ils travaillent en étroite collaboration.

Gérés par une collectivité territoriale, un CCAS ou une association, ces relais sont agréés par la Caisse d'Allocations Familiales.

Leur financement est assuré en majorité par les communes (ou intercommunalités) et la Caisse d'Allocations Familiales (prestations de service et contrat enfance et jeunesse). Toutefois, ce financement reste insuffisant pour la mise en œuvre de l'ensemble des missions de relais assistants maternels.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Depuis leur création, les RAM ont fait preuve de leur utilité pour les parents, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance.

Le département participe depuis de nombreuses années au financement des RAM par le biais de conventions prévoyant le versement d'une subvention annuelle représentant une participation au fonctionnement des relais.

Le contrat d'objectifs et de gestion de la CNAF pour les années 2013-2017 prévoit un développement rapide des RAM. Aussi, compte tenu du nombre et des missions des relais, un dispositif spécifique de financement a été adopté en commission permanente le 25 mars 2016 sur la base du périmètre d'intervention et du public couverts au 31/12/N-1.

RELAIS AIX

N° de BA : SAN 657

Gestionnaire : Association Relais Assistantes Maternelles d'Aix-en-Provence

Présidente : Béatrice DAGA

Adresse : 50, Place du Château de l'Horloge – 13090 Aix en Provence

Adresse du relais : 50, place du Château de l'Horloge – Jas de Bouffan – 13100 Aix-en-Provence

Champ territorial du relais : Aix, Meyreuil et Ventabren

Nombre d'assistants maternels en activité : 486

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 22 925,60 € au titre de l'exercice 2017, dont une compensation de 2 085,60 €

RELAIS VITROLLES

N° de BA : 599

Gestionnaire : Léo Lagrange Animation

Président : Marc LAGAE

Adresse : 67, La Canebière – 13001 Marseille

Adresse du relais : Maison de quartier du Liourat – Square Michel Clucchi – 13127 Vitrolles

Champ territorial du relais : Vitrolles, les Pennes-Mirabeau, Septèmes-les-Vallons et Rognac.

Nombre d'assistants maternels en activité : 431

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 22 431,10 € au titre de l'exercice 2017, dont une compensation de 4 016,10 €

RELAIS ADAI (3^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille)

N° de BA : 695

Gestionnaire : ADAI

Président : Bernadette TOSELLO

Adresse : 5, Bd. De Maison Blanche – 13014 Marseille

Adresse du relais : 5, Bd. De Maison Blanche – 130014 Marseille

Champ territorial du relais : 3^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 188

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 11 500 € au titre de l'exercice 2017.

FAIL RAM GYPTIS(8^{ème} arrondissement de Marseille)

N° de BA : 604

Gestionnaire : Ligue de l'Enseignement FAIL 13

Présidente : Suzanne GUILHEM

Adresse : 192, rue Horace Bertin – 13005 Marseille

Adresse du relais : 8, avenue Illyssia – 13008 Marseille

Champ territorial du relais : 8^{ème} arrondissement de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 339

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 16 645 € au titre de l'exercice 2017.

FAIL RAM PROTIS (15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille)

N° de BA : 607

Gestionnaire : Ligue de l'Enseignement FAIL 13

Présidente : Suzanne GUILHEM

Adresse : 192, rue Horace Bertin – 13005 Marseille

Adresse du relais : 1, rue Jean-Jacques Vernazza – 13016 Marseille

Champ territorial du relais : 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille

Nombre d'assistants maternels en activité : 209

Proposition : il est proposé de financer le relais à hauteur de 11 465 € au titre de l'exercice 2017.

PROPOSITION

Je vous propose de soutenir 5 projets présentés dans le tableau GSU en pièce jointe, par le biais de subventions de fonctionnement et de signer les conventions type conformément au modèle approuvé prévu à cet effet.

CONCLUSION

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent, et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, la Santé, l'Enfance et la Famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

